mai 2025

le lien °11

Le Tremblay-sur-Mauldre

Chère Tremblaysienne, cher Tremblaysien,

Cette année encore, ce fut un défi de réaliser le budget de la commune, – car les dotations de l'état diminuent d'année en année.

Nos ressources principales demeurent les taxes foncières ou impôts locaux, et cette année encore et pour la 5ème fois depuis le début de notre mandat, nous avons fait le choix de ne pas les augmenter.

Le budget de notre commune se doit d'être équilibré et validé par la trésorerie qui accompagne les collectivités, aussi vous trouverez dans ce numéro les explications de sa composition en recettes et en dépenses.

Attention la processionnaire du pin est toujours active dans notre commune. On détecte son existence par la présence de nids sous forme de cocon dans les pins. Les chenilles présentent des poils urticants qui peuvent être dangereux pour les personnes fragiles, les enfants et les animaux. Il est important de mettre en place un plan de lutte collectif, de manière à limiter la propagation pour tous les pins. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour demander des conseils sur les moyens de lutte.

Depuis quelques semaines, un comité des fêtes s'est recréé et son objectif est de proposer des animations. La première est programmée les 21 et 22 juin pour la fête de la Saint-Jean et le vide-greniers. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe, les bénévoles sont les bienvenus.

Néanmoins, la mairie conserve l'animation du 1er samedi soir de septembre pour la traditionnelle fête de la Saint-Gilles.

D'après un proverbe russe, pour devenir centenaire, il faut commencer jeune, et atteindre 100 ans est une réalisation exceptionnelle, marquant un siècle de vie. Madame Colette Thomas depuis décembre 2024, et Monsieur Hugues Delaye depuis mars 2025, Tremblaysiens depuis toujours, font partie des 30 000 centenaires de notre pays, bravo.

Bien à vous
Françoise Chancel, votre maire

"Mme Colette Thomas et M. Hugues Delaye, Tremblaysiens depuis toujours, font partie des 30 000 centenaires de notre pays"

MAIRIE

17, rue du Pavé - 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

Tél. 01 34 87 82 64 • mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr

letremblaysurmauldre.fr

Panneau Pocket (application mobile)

Horaires d'ouverture au public

Lundi 10h - 12h
Mardi fermé
Mercredi 10h - 12h / 14h - 16h
Jeudi 14h - 18h
Vendredi 10h - 12h

COMMENT EST COMPOSÉ LE BUDGET DE LA COMMUNE

Il est coutume de dire que le budget d'une commune peut être géré comme celui d'un ménage. La comptabilité publique possède des règles précises qui rendent cette comparaison un peu abusive, mais au Tremblay-sur-Mauldre, comme dans un ménage, nous veillons à assurer l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Le budget de la commune comprend 2 sections : le fonctionnement et l'investissement.

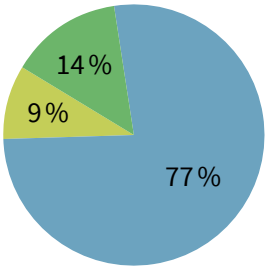

Recettes de fonctionnement

- Ressources fiscales
- Ventes et autres produits
- Dotations et participations

D'où viennent les recettes ?

Pour la section de fonctionnement

Ressources fiscales pour 77 % : impôts sur le foncier bâti et non bâti et taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Ventes et autres produits pour 14 % : loyers des biens communaux, concessions du cimetière, subventions, redevances d'occupation du domaine public, participation aux activités scolaires et périscolaires, dotations et compensations.

Dotations et participations de l'état pour 9 %.

Pour la section d'investissement

Les recettes proviennent uniquement du virement de l'excédent de la section de fonctionnement de l'année précédente et des subventions obtenues.

"...au Tremblay-sur-Mauldre, comme dans un ménage, nous veillons à assurer l'équilibre entre les recettes et les dépenses."

Où va l'argent ?

Pour la section de fonctionnement

• 32 % pour les **dépenses générales** : c'est-à-dire l'entretien de l'espace public et des bâtiments municipaux, les prestations de services et l'achat de fournitures,

• 44 % pour les **charges de personnel**, c'est-à-dire les salaires et les charges sociales de 9 salariés municipaux à plein temps : 4 avec des fonctions administratives (gestion des affaires courantes de la commune, des dossiers d'urbanisme, du scolaire et du périscolaire, accueil du public), et 5 avec des fonctions techniques (entretien des locaux, présence à la cantine et sur les temps périscolaires, entretien des espaces verts, de la voirie, de l'éclairage public, des décorations de Noël, ...).

S'y ajoutent les rémunérations des personnes qui assurent l'étude surveillée d'élèves de l'école primaire et la personne qui assiste l'enseignante pour les élèves de grande section de maternelle (ATSEM).

• Les **autres charges courantes** pour 19 % comprennent les indemnités des élu.es, les subventions aux différentes associations (activités culturelles ou sportives, solidarité) et la participation aux différents syndicats intercommunaux et établissements publics (Parc Naturel Régional de la HVC, Syndicat Intercommunal du lycée de la Queue-lez-Yvelines ou le syndicat qui gère la maternelle intercommunale située à Mareil-le-Guyon).

• Les **charges financières** pour 5 % comprennent les intérêts des emprunts contractés pour financer la construction et l'aménagement des bâtiments communaux (extension de la mairie, l'espace multi-activités Salah Stétié, la maison d'assistance maternelle, les logements communaux Picabia).

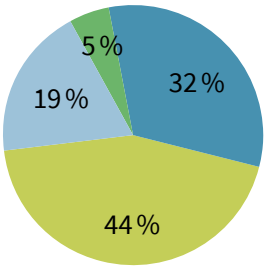

Charges de fonctionnement

- Dépenses générales
- Charges de personnel
- Autres charges courantes
- Charges financières

Pour la section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de deux ordres : le remboursement du capital des emprunts (113 500 € en 2024) et les investissements réalisés (rénovation de l'éclairage public, vidéoprotection, travaux sur la voirie, aménagement des sentes et du stade).

Françoise Chancel

Attention : la fermeture du réseau téléphonique historique, c'est bientôt

Avec le déploiement très avancé de la fibre optique en France, l'opérateur Orange a pris la décision de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un processus encadré au niveau national par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

Tous les équipements de communication reposant sur le réseau cuivre tels que le téléphone (prise en T), l'ADSL, les systèmes d'alarme ou de téléassistance, devront migrer vers la fibre optique, un réseau mobile ou satellite, faute de quoi ils cesseront de fonctionner. D'ici fin 2026, cette fermeture affectera toutes les habitations de notre commune.

Pourquoi anticiper dès maintenant ?

Bien qu'il reste un an et demi avant cette échéance, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour entreprendre les démarches nécessaires pour se raccorder à la fibre.
Un raccordement à la fibre peut s'avérer complexe ou coûteux, surtout en cas d'obstructions dans les fourreaux ou de travaux à réaliser à votre domicile.

Il est donc prudent de vérifier rapidement la faisabilité du passage d'un câble fibre entre la rue et votre domicile, ce que votre opérateur peut faire lors de votre souscription.

En cas de difficultés de raccordement

Sur votre propriété privée : Profitez de travaux futurs (réfection d'une allée, d'une terrasse, travaux d'assainissement ou de raccordement électrique) pour installer un fourreau permettant le passage de la fibre jusqu'à la limite de votre propriété.

Sachez que votre abonnement ADSL restera actif jusqu'à ce que le raccordement à la fibre soit pleinement effectif.

Si vous utilisez un service de téléassistance fourni par le département, sachez que celui-ci peut être migré vers la fibre optique.

Pour plus d'informations, contacter la Société VITARIS au **01 30 56 43 91** ou par email à **teleassistance78@vitaris.fr**

Pour en savoir plus : yvelinesfibre.fr

Contact clients opérateur

Bouygues Télécom 10 64
Free 32 44
Orange 3900
SFR 10 23
Nordnet 34 20
Coriolis Télécom 09 69 32 10 40
Ozone 09 73 01 10 00

Si les demandes de raccordement vous paraissent complexes ou coûteuses, n'hésitez à solliciter la mairie qui pourra vous accompagner dans vos démarches.

Françoise Chancel

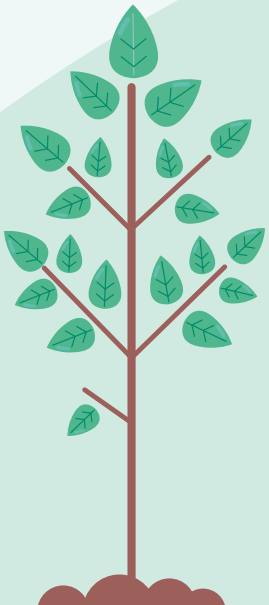

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le dimanche 9 mars le décès de Joseph Le Foll, élu pendant de nombreuses années sur notre commune.

- Conseiller municipal de 1989 à 1995
- 2e adjoint de 1995 à 2001
- Maire de 2001 à 2020
- Vice-président de la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines de 2014 à 2020

Nous lui rendrons hommage cet automne avec la plantation d'un arbre.
Vous serez toutes et tous conviés à la cérémonie.

état civil

Ils sont venus au monde

LEROUX Roméo, Stanislas, Adrien • 7 mars 2025
GIRAUD Amalya, Nathalie, Florence • 8 mars 2025
ELBÉ Lyanna, Catherine, Clara • 26 avril 2025

Ils se sont mariés

BERTRAND Matthieu et NANKOO Marie
le 11 janvier 2025

Ils nous ont quittés

CLAUSS Christian • 30 janvier 2025
Membre sympatisant de l'UNC du Tremblay-sur-Mauldre
ARESE Jeanne • 24 mars 2025
MOISSON Pierre • 16 avril 2025
TARTARY Pierre • 7 mai 2025

Réunion publique sur les aménagements routiers

Lors de la réunion publique du 7 novembre, l'équipe municipale avait présenté un projet d'aménagements routiers travaillé avec l'agence départementale IngenierY.

Ce projet conçu pour sécuriser la circulation des Tremblaysiens et réduire la vitesse des véhicules nécessitait de gros investissements que la commune ne peut supporter seule.

Suite aux diminutions de crédits, le département des Yvelines, notre partenaire financier, a gelé cette année les subventions pour ce type d'aménagements.

Néanmoins des Tremblaysiens, avec une véritable volonté de faire avancer les choses, nous ont proposé des solutions alternatives, qui ont été soumises pour validation aux services des routes du département, car notre commune est traversée par 2 départementales (RD 13 et RD 34).

Aussi l'objectif de la réunion du 29 avril était de valider le retour de la direction des routes du département et l'analyse de l'équipe municipale sur ces propositions, couplées à celles faites par les élu.es.

Après une présentation à l'ensemble de l'assemblée, la réflexion s'est prolongée par groupe de quartier.

RUE DU PAVÉ HAUT (à partir de l'angle de la Grande Rue vers Bazoches)

- mise en place (en test sur une courte période) de chicanes mobiles pour inciter à réduire la vitesse
- changement du sens de priorité au carrefour pour favoriser les personnes qui sortent vers Bazoches et suppression du stop
- la mise en grave du trottoir longeant le mur du château afin de permettre la circulation des piétons par tous les temps.

RUE DU PAVÉ BAS (à partir de l'église vers les Mousseaux)

- changement du régime de priorité du chemin de la Hunière par la mise en place d'une priorité à droite avec signalétique adaptée sur la rue du Pavé
- retrait des coussins berlinois dégradés et mise en place (en test sur une courte période) de chicanes mobiles entre le chemin de la Hunière et le bas de la rue du Pavé
- à l'entrée de la rue des Templiers, changement de priorité avec autorisation uniquement de sortie des véhicules, et mise en place d'un sens interdit entrant
- mise en voie partagée à 20 km/h de toute la rue des Templiers et de la rue du Puits d'Hiver.

RUE DU PAVÉ CENTRALE (au niveau des feux tricolores)

- étude de la faisabilité de positionner des silhouettes d'enfants permettant d'améliorer la sécurité des piétons en signalant aux automobilistes un passage piétons.

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

- au croisement avec l'Ancienne Orangerie : mise en place d'une priorité à droite avec une signalisation adaptée
- mise en place de chicanes mobiles (en test sur une courte période) entre la rue Saint Geneviève et l'entrée du golf.

En plus de ces aménagements, d'autres réalisations seront effectives cette année

- le marquage au sol de la zone 30 km/h au cœur du village
- le diagnostic de conformité des rampants des ralentisseurs devant l'ancien café et devant l'école
- le passage en 50 km/h dans les deux sens entre la sortie du Tremblay et l'entrée dans les Mousseaux (déjà mis en place)
- le « ménage » dans la signalétique routière existante dans la commune (étude déjà faite).

D'autres idées de réalisations ont été émises lors la concertation et la faisabilité technique et financière sera étudiée pour une exécution future.

L'équipe municipale

Exemple de chicanes mobiles provisoires

Échanges par quartier

SE DÉPLACER À PIED AU TREMBLAY

Projet de deux nouvelles sentes

Ces projets, à destination uniquement des piétons, complètent le projet d'**aménagement de voirie** présenté en Réunion Publique les 7 novembre 2024 et 29 avril 2025. L'ensemble forme un tout cohérent pour lutter contre le tout-automobile.

On le sait pertinemment : notre village n'est pas adapté à la circulation automobile croissante.

Afin de permettre aux véhicules de circuler en toute fluidité, les trottoirs ont été sous-dimensionnés dès l'origine, ils sont trop étroits, voire inexistants.

Résultat : emmener les enfants à l'école, se rendre en centre-bourg, aux activités de loisirs ou sportives, à la mairie, à l'épicerie, est un dilemme perpétuel : y aller à pied ? très dangereux... , y aller en voiture ? mais aurai-je une place de stationnement ?

Pour faciliter et encourager la circulation des piétons hors de ces trottoirs dangereux, la Commune propose deux projets de sentes :

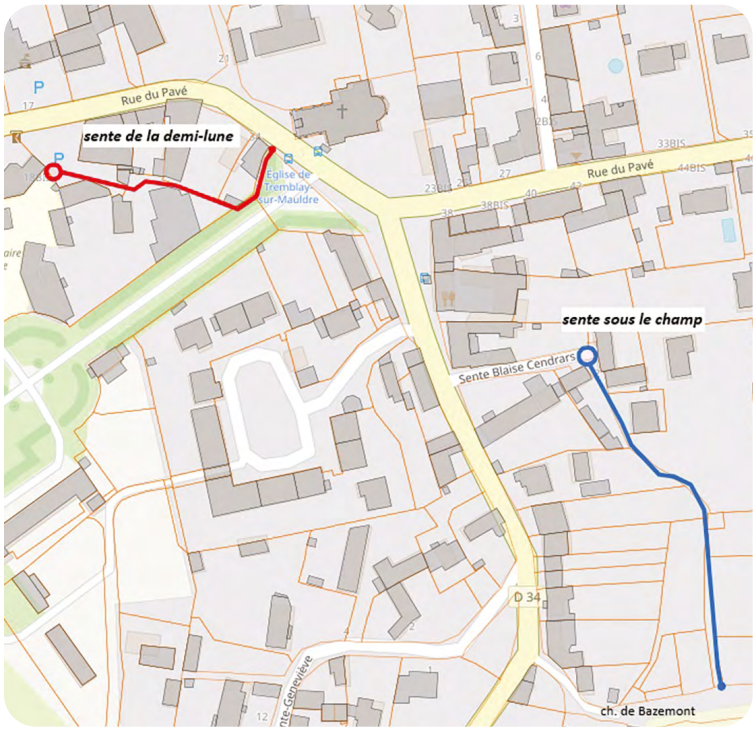

- la sente Sous le Champ permettra de joindre la sente Blaise Cendrars au chemin de Bazemont (réhabilitation d'une ancienne sente de 1898). Le terrain nécessaire à sa réalisation a été acquis par la Commune en 2024.

- la sente de la Demi-Lune longera l'accès au château derrière les tilleuls, traversera le mur d'enceinte par un portail ouvrant sur l'arrière de l'Espace Salah Stétié. Elle permettra d'accéder – en journée seulement – directement au jardin de la Volière, à la cour commune, donc à l'école et aux espaces associatifs. Ce projet qui inclut la réfection de la rotonde a reçu l'accord des propriétaires du château.

Pour chaque projet, la commune a déposé une demande au budget participatif de la Région Île-de France. Les deux dossiers ayant été validés par la Région, nous vous proposons de voter pour les soutenir. Avec un vote massif, la Région débloquera son soutien, et les projets seront réalisés début 2026.

Du 9 au 30 juin, VOTEZ pour ces deux sentes, faites voter famille et amis.

LE BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE EN BREF

- la 7e édition sera soumise au vote électronique des citoyens en juin 2025.
- Qui peut voter ? Il suffit d' avoir PLUS de 15 ans, et résider, étudier ou travailler en Île-de France.
- Les projets du Tremblay-sur-Mauldre déjà validés en 2021 et 2023 :
l'éclairage public pour 24 000 € (*Ras le Bol des Boules, Le Tremblay à la lanterne, des LEDs dans les petites rues*), l'aménagement du stade (10 000 €, réalisation imminente).
- Voir le site : https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/budget-participatif-ecologique-rendez-vous-le-9-juin-2025-pour-le-vote-en-ligne-des-franciliens

Catherine Denoyelle, adjointe, et Sylvie Sohier, conseillère municipale déléguée

L'école de la Fermette

L'effectif des élèves pour la rentrée 2025/2026 augmente, il est donc nécessaire de revoir l'organisation de la pause méridienne.

Il convient de disposer d'un quart d'heure supplémentaire pour le service de la restauration scolaire.

La reprise de l'école s'effectuera à 13h45 jusqu'à 16h45, au lieu de 13h30 à 16h30.

Les horaires du matin restent inchangés à savoir de 9h à 12h.

Cette proposition, adoptée par le Conseil d'école et le Conseil Municipal, reste soumise à la décision finale de l'Inspection Académique des Yvelines.

Rendez-vous samedi 28 juin 2025 pour la Fête de l'école.

JE COURS CONTRE LA FAIM

Après l'effort, le réconfort, bravo à tous les élèves qui ont relevé le défi de participer à **la course contre la faim le vendredi 16 mai au stade.** Les fonds collectés par les élèves serviront à financer des projets pour lutter contre la faim en Afrique en particulier.

Le Tremblay-sur-Mauldre à l'honneur du "Jeu des 1000 €"

Le 22 avril, le plus ancien (créé en 1958), le plus écouté (1,8 millions d'auditrices et auditeurs) et le plus célèbre des jeux radiophoniques français a fait escale au Foyer rural de Jouars-Pontchartrain, à l'initiative du Tremblay-sur-Mauldre. En effet, la salle de la Volière n'aurait pu contenir les quelque 350 personnes qui ont assisté à l'enregistrement des cinq émissions qui ont été diffusées du 5 au 9 mai, à 12h45, sur France Inter.

Et parce que nous étions à l'initiative de cette venue, l'animateur Nicolas Stoufflet n'a pas manqué d'introduire l'émission du jeudi par une présentation de notre village, de son patrimoine et de sa vitalité.

Si aucun duo de joueurs n'a remporté le "Super Banco" (les jeunes du mercredi ont eu la prudence de s'arrêter au "Banco" de 500 €), les enregistrements se sont déroulés dans une ambiance studieuse, chaleureuse et détendue, le public ne manquant pas d'applaudir les candidates et candidats, heureux gagnants ou bons perdants.

Les cinq émissions peuvent être réécoutées en podcast sur le site de France Inter, rubrique "Jeu des 1 000 €".

Jacques Fournier, adjoint

Nouveau cap pour l'ARCB

En 2017, l'ARCB voyait le jour modestement dans le chemin de Bazemont en réaction à un projet d'urbanisme. Nul ne présageait de son évolution... ni de l'ampleur de la tâche. J'ai vu naître l'ARCB, je l'ai vue grandir, agir et gagner des combats, seule ou avec JADE, FNE ou le MeT dont nous sommes adhérents et partenaires. Urbanisme, SDRIFe, coupes de bois, déchets sauvages, antennes 5G, circulation, mobilité douce, transports... parfois sur le front, souvent dans l'ombre, ces 8 années ont été riches d'actions et d'enseignements.

Mais tout ce travail demande de l'engagement et surtout du temps. Aujourd'hui de nouvelles aventures professionnelles et familiales m'attendent et appellent une plus grande disponibilité. J'ai donc décidé de quitter mes fonctions de présidente de l'ARCB. Je continuerai à m'impliquer dans l'action environnementale et dans la vie du village, au travers du nouveau comité des fêtes créé cette année à l'initiative des associations du village et à qui l'ARCB transfère l'organisation de la Tremblaysienne et du marché de Noël, de sorte qu'elle puisse se concentrer sur sa mission première, la défense de l'environnement.

Malheureusement, à ce jour nous n'avons pas reçu de candidature et l'ARCB n'a plus de bureau. Lors de l'assemblée générale du 27 mars 2025, il a été décidé de mettre l'association « en sommeil » pour éviter une dissolution immédiate. En effet, en cas de menace éventuelle telle que l'implantation d'une antenne 5G, une association habilitée à ester en justice est un atout non négligeable, voir essentiel. Cependant cette mise en sommeil n'est que provisoire et nous lançons encore une fois un appel à candidature.

Je remercie sincèrement tous les adhérents, les nombreux bénévoles et les membres du bureau d'hier et d'aujourd'hui qui nous ont accompagnés dans cette formidable aventure. L'ARCB a encore beaucoup à faire et pour cela elle a besoin d'un nouveau souffle. Pour que ce nouveau cap ne soit pas un clap de fin.

Marianne Loedel

Nouveau comité des fêtes pour Le Tremblay-sur-Mauldre

Des membres d'associations actives du Tremblay ont pris l'initiative de créer un nouveau comité des fêtes.

Le 30 avril, une réunion publique bien sympathique et champêtre nous a permis de partager avec une dizaine de Tremblaysiennes et de Tremblaysiens dont certains se sont portés bénévoles pour nous prêter main forte lors des prochains événements organisés par le comité, les 21 et 22 juin (Fête de la Saint-Jean le samedi et vide-greniers le dimanche).

Vous pouvez consulter notre site internet :
www.cftm78.fr,
ainsi que notre page Facebook :
www.facebook.com/cftm78

Vous y trouverez toutes les actualités du village ainsi que les événements organisés par les associations locales et par le comité des fêtes.

Si vous souhaitez participer ou nous aider à organiser ces événements, vous pouvez vous inscrire directement sur notre site.

Vous pouvez également nous contacter par mail :
cftm78490@gmail.com

Rejoignez-nous !

Une Guinguette pour faire venir le printemps

Le dimanche 16 mars, Le Tremblay-sur-Mauldre a anticipé l'arrivée du printemps en accueillant la compagnie Mascarille-Manuel pour une récital de chansons françaises consacrées… au printemps.

Après avoir chanté l'hiver en décembre dans la bibliothèque, Marie-Silvia Manuel, accompagnée du pianiste Marc Goldfeder et de l'accordéoniste Jean-Claude Laudat, grâce à sa pétulance et à son énergie débordante, a chassé l'hiver avec la complicité de Charles Trenet, Georges Brassens, Marie-Paule Belle ou Serge Gainsbourg.

Le public ne s'y est pas trompé qui s'est trouvé entraîné à danser sur l'espace de danse improvisé au pied de la scène.

Jacques Fournier

Les Journées Blaise Cendrars sous le signe de l'amitié

Fin mars-début avril, les 4e Journées Blaise Cendrars, organisées par le Tremblay-sur-Mauldre, avec le soutien des communes accueillant un événement et du Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse, ont mis à nouveau à l'honneur les ami.es de Blaise : Fernand Léger à Gif-sur-Yvette, Erik Satie à Chevreuse, Igor Stravinsky aux Essarts-le-Roi, Élisabeth Prévost et Pablo Picasso au Tremblay. Lectures, musique, conférence et ateliers d'écriture ont réuni un public curieux de découvrir les écrits du poète qui vécut près de 20 ans dans notre village, mais aussi la vie et l'œuvre d'artistes qu'il fréquenta. Le fil rouge de l'année fut l'exposition, dans notre nouvelle bibliothèque, de photographies contemporaines consacrées au thème du Minotaure, proposée par l'association Perrot'Images, exposition qui donna pour deux classes de l'école l'occasion d'un atelier consacré au labyrinthe. Pour clore cette édition, des élèves du Conservatoire de Musique de Jouars-Pontchartrain et un collectif de musiciennes et musiciens nous ont emmenés au Brésil et à Cuba.

Jacques Fournier

Le Parc a 40 ans

Créé en décembre 1985, le Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse fête ses 40 ans.

De nombreux événements seront estampillés « 40 ans du Parc » tout au long de l'année, comme l'ont été les 4e Journées Blaise Cendrars.

Deux randonnées organisées par des agents du Parc traverseront notre village :

- **le samedi 14 juin,** grande randonnée d'une journée (avec pique-nique tiré du sac) pour découvrir l'activité économique de notre commune.
- **le vendredi 10 octobre,** une 2e marche nocturne (après celle du 11 avril) pour écouter la nuit.

L'occasion de rencontrer des élu.es et des agents du Parc qui vous parleront de leur métier et des actions du Parc, dont le conseil et le soutien financier possible à des projets tant des collectivités que des particuliers.

Plus d'informations :

page "Le Tremblay-sur-Mauldre" de l'application Panneau Pocket et sur le site parc-naturel-chevreuse.fr

Jacques Fournier

Un programme de balades et randonnées pédestres

Les 3 Randonnées organisées au Tremblay
par le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse

La première, La nuit est à Nous, a eu lieu **le 11 avril,** beau moment pour regarder le ciel bien dégagé cette nuit-là, vivre et comprendre la nuit. Laissons la parole à Betty Houguet, chargée de mission Energie au PNR :

"La sortie a rassemblé une trentaine de personnes. Elle s'est déroulée sans éclairage portatif individuel, du Tremblay aux Mousseaux, en passant par la Ferme d'Ithe et Jouars. Nous avons pu lire le paysage nocturne et remarquer la pollution lumineuse. Découvrir le ciel, les étoiles et les planètes présentes ce soir-là. Marcher dans la nuit n'est pas si facile ! Nous avons pu prendre des repères dans le ciel et le paysage, et expérimenter l'ambiance paisible du village lorsque l'éclairage public est éteint."

Le samedi 14 juin à 10 h, rendez-vous pour la randonnée "Des Fermes historiques aux acteurs du développement rural d'aujourd'hui", sur 8,7 km.
Rando 16 du Printemps de la Randonnée (programme disponible en mairie ou sur le site parc-naturel-chevreuse/1ere-edition-du-printemps-de-la-randonnee).

Rando facile, avec pique-nique. Inscriptions : 01 30 52 09 09 ou accueil@parc-naturel-chevreuse.fr
Notez déjà dans vos agendas la date du **vendredi 10 octobre,** pour une randonnée d'automne autour du Tremblay.

La bibliothèque municipale Le Cèdre

Inaugurée en musique et en lecture en octobre dernier, la bibliothèque municipale Le Cèdre, installée dans l'Espace Salah Stétié, est animée par des bénévoles dont certaines ont suivi une formation proposée par Intermédia 78.

Membre du réseau Au Fil des Pages 78, la bibliothèque du Tremblay met à votre disposition un choix de quelque 110 000 volumes. Vous pouvez faire votre réservation d'ouvrages sur le site internet du Réseau et venir les chercher à la bibliothèque aux heures d'ouverture, qui possède quant à elle environ 2 000 ouvrages, tant pour les adultes que pour les jeunes.

Depuis son inauguration, la bibliothèque a accueilli un récital de la compagnie Mascarille-Manuel, « Chansons et poèmes pour passer l'hiver », l'exposition de photographies consacrée au Minotaure, la conférence « Pablo Picasso et le Minotaure », et la lecture consacrée à la relation entre Élisabeth Prévost et Blaise Cendrars.

Deux classes de l'école La Fermette y viennent régulièrement, chaque enfant pouvant emprunté un ouvrage, et la classe jusqu'à dix, les bénévoles proposant des animations (bricolage de Noël, Labyrinthes).

Le jeudi 22 mai, à 19h, se tiendra la 1ere réunion du Club des Tremb'lectrices et des Tremb'lecteurs : vous avez aimé un livre, vous voulez en parler, en partager la lecture d'extraits : rejoignez-nous et, si vous le souhaitez, apportez de quoi grignoter à partager.

Jacques Fournier

Horaires d'ouverture
mercredi de 15h à 17h
et samedi de 10h à 12h

l'AIEPTM

Chers Tremblaysiens, Chères Tremblaysiennes,

Quelques nouvelles de l'AIPETM, l'Association Indépendante des Parents d'Élèves du Tremblay-sur- Mauldre, qui continue cette année encore à soutenir notre école et à proposer des moments conviviaux pour petits et grands.

L'année 2025 a démarré en beauté avec deux événements phares que nous avons eu le plaisir d'organiser :

Le carnaval du samedi 8 mars, qui a réuni plus d'une soixantaine de participants sous un soleil radieux. Déguisements hauts en couleur, rires d'enfants et ambiance festive étaient au rendez-vous pour une après-midi mémorable dans les rues de notre village.

Notre grand LOTO du dimanche 13 avril a lui aussi rencontré un franc succès avec la participation de plus de 110 personnes ! Une belle affluence, des lots très convoités et une atmosphère chaleureuse ont fait de cet événement un excellent moment de partage entre générations.

Et ce n'est pas fini !

L'AIPETM, en partenariat avec l'école La Fermette, vous prépare une grande fête de fin d'année le samedi 28 juin 2025, ouverte à toutes les familles de l'école.

Au programme : un Escape Game grandeur nature sur le thème de l'écologie, accessible à tous, petits et grands, Suivi d'un barbecue festif et convivial pour clore l'année scolaire dans la bonne humeur.

Nous espérons vous y voir nombreux pour célébrer ensemble cette belle année scolaire et le début de l'été.

L'équipe de l'AIPETM reste à votre écoute et vous remercie chaleureusement pour votre soutien et votre participation à nos actions. À très bientôt sur nos prochains événements !

Florian Simon, Vice-Président de l'AIPETM

Salon éphémère

Salon éphémère du 7 février organisé par Maria Borel, avec le soutien de la mairie.

Le 7 février entre 16h et 20h s'est tenu le 1er salon éphémère Charlott' à l'espace Blaise Cendrars : c'était l'occasion de se faire plaisir en amont de la saint Valentin mais pas que....!

Nous avons pu découvrir la collection Charlott' avec Maria qui propose du prêt à porter (femme et homme), nous avons découvert les produits Nu Skin (soins du visage), avons rencontré Laulau la Fée Crochette et ses personnages en Amigurami, les bijoux crées par Lysiane et des bougies artisanales.

Nous espérons pouvoir vous donner la date du 2e salon dans le prochain lien.

Hélène Jean-Baptiste

Atelier Terre de l'ArchéoMobile
pour le centre de loisirs

Mercredi 30 avril, Le Tremblay a été l'une des étapes de l'AchéoMobile, un projet d'animations initié par l'APSADiodurum.
Quentin Périer, médiateur culturel de l'APSAD, a proposé aux enfants du centre de loisirs un atelier de découverte du travail de l'argile.
Chaque enfant a pu réalisé son propre objet en terre, et repartir avec à la maison.
Les animatrices du centre de loisirs et les enfants espèrent pouvoir réitérer cette expérience avec d'autres thématiques.

Merci à Madame Sohier, conseillière municipale déléguée, d'avoir été à l'initiative de cet accueil de l'ArchéoMobile.

Les prochains rendez-vous à la Ferme d'Ithe : les 13, 14 et 15 juin 2025 - Les Journées européennes de l'Archéologie.
Au programme : visites et ateliers

Pour en savoir plus sur l'Apsad et son ArchéMobile :
apsadiodurum.fr
apsadiodurum@gmail.com

AMCF, bilan à mi-année...

Une année qui démarre fort bien pour notre association.

Après la pose des quais, les activités se concentrent maintenant sur le décor. Des maquettes sont en cours de construction, avec notamment le bâtiment voyageurs et la halle marchandise, le relief commence à prendre forme sur le réseau.

Cette activité est très enrichissante pour tous les membres. Elle consiste à reproduire un environnement naturel le plus réaliste possible mais à une échelle réduite. Imaginez des paysages, une petite gare de campagne et ses annexes à une époque où les locomotives à vapeur circulent encore, les machines diesel ayant déjà fait leur apparition sur le réseau ferré français... Le choix des bâtiments, le dessin et la taille du relief, la mise en peinture et l'application de matériaux permettant de représenter végétation et forêts, bref une véritable évasion mais à l'échelle 1/87ème.

Saluons l'arrivée d'un nouveau membre, Serge Boujonnier, qui a rejoint l'équipe début avril. Ferrovipathe aguerri, Serge est fort content de ne plus pratiquer ce hobby seul dans son coin et nul doute que son expérience va nous aider à progresser. Les candidatures ne manquent pas mais malheureusement l'absence de locaux dédiés ne nous permet pas d'accueillir toutes les personnes souhaitant nous rejoindre.

Nous avons lancé depuis le début de l'année une série de tutos, "les Ateliers AMCF", qui rencontrent un franc succès sur notre chaine Youtube.

Les demandes d'évaluation et d'aide à la vente de collections de trains se multiplient ! Depuis la fin d'année 2024, nous sommes intervenus une bonne douzaine de fois, souvent malheureusement suite à des décès. Nous avons également reçu du matériel en don auquel nous tentons de redonner une seconde vie.

Enfin, nous sommes en contact avec la Cité du Numérique d'Elancourt pour un projet de conférences et d'animation d'ateliers (microcontrôleurs et intelligence artificielle). Plus récemment, nous avons également été contactés par le Musée des Arts et Métiers dans le cadre d'un projet de médiation sur le modélisme ferroviaire (conférences, présentation de notre réseau d'exposition et de nos prototypes).

Compte tenu du succès du partenariat avec France Miniature, nous espérons renouveler notre présence aux Journées Européennes du Patrimoine aux côtés des modélistes du Parc.

Jean-Pierre Osset, Président de l'AMCF

Le Tremblay-sur-Mauldre, terre de vélo

Après avoir accueilli pour les JO 2024 l'équipe de France cycliste toutes catégories confondues au château et le passage de l'épreuve olympique (hommes), notre commune s'est inscrit une nouvelle fois en ce début d'année 2025 sur le parcours de la Course au Soleil PARIS-NICE.

Nombreux sont les Tremblaysiens petits et grands qui ont pu admirer lors des trois passages leurs champions favoris, qui ont pu goûter aussi au plaisir de circuler à pied ou à vélo librement dans les rues d'un village sans craindre les voitures, enfin pour les plus chanceux, ramener en souvenir un bidon abandonné par leur coureur.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à attendre l'année prochaine un éventuel passage de nos champions et, qui sait, espérer peut-être un jour de les voir partir du Tremblay...

Jean-Pierre Boucher, conseiller municipal délégué

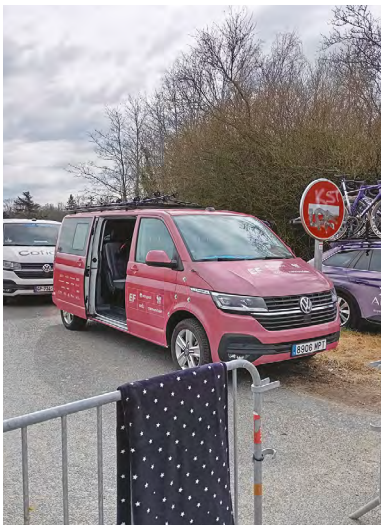

Arrêté Bruit – Arrêté du maire n°2014.06.123, relatif à la lutte contre le bruit

Article 3

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ou tout autre appareil, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **sont interdits le dimanche et jours fériés.**

Les travaux réalisés par des entreprises chez les particuliers ne sont pas concernés par cet article.

Panneau Pocket le succès de l'info dans la poche

Depuis sa mise en route par la commune, le 10 juin 2022, nous avons déposé sur l'application Panneau Pocket près de 450 informations et 75 alertes (pollution, météo, travaux, etc.). L'application d'informations connaît un franc succès avec plus de 600 tablettes ou téléphones ayant à ce jour mis Le Tremblay-sur-Mauldre dans leur favori dont près de 400 en « super favori », d'après les statistiques communiquées par Panneau Pocket.
Un succès qui confirme la nécessité de continuer à communiquer vers vous de tout ce qui fait la vie de notre commune : événements artistiques et festifs, travaux, conseils municipaux, réunions publiques, etc.
Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à télécharger l'application et à mettre Le Tremblay-sur-Mauldre en favori. Vous ne manquerez rien de ce qui se passe sur notre commune.

Jacques Fournier

Exposition

Vous êtes conviés à l'exposition qui aura lieu à l'église Saint-Leu – Saint-Gilles.

Les 21 et 22 juin 2025 sur le thème :

Le Tremblay-sur-Mauldre et quelques-unes de ses voisines à travers les cartes postales anciennes.

Agenda

Mercredi 4 juin, 19h
Lecture spectacle M.E.U.F. par Contes en bande et assemblée générale de l'association Le Palium
Salle de la Volière

Du samedi 7 juin au lundi 14 juillet
Les Mesnographies, exposition - Cour commune.

Samedi 14 juin
Randonnée PNR (voir p.8)

Samedi 14 et dimanche 15 juin
Journées européennes de l'archéologie
Ferme d'Ithe (APSADiodurum).

Samedi 21 juin
Fête de la Saint-Jean -Stade (Comité des Fêtes du Tremblay).

Dimanche 22 juin
Vide-greniers -Stade (Comité des Fêtes du Tremblay).

Samedi 21 et dimanche 22 juin
Le Tremblay d'avant - **Exposition de cartes postales**
Église St-Leu St-Gilles.

Samedi 28 juin
Fête de l'école

Samedi 5 et dimanche 6 juillet
Spectacle Temps'Danse - Le Scarabée - La Verrière.

Samedi 6 septembre
Forum des Associations et Fête de la Saint Gilles
Jardin de la Volière.

Dimanche 14 septembre, 15h
Opéra comique : Rita ou Le Mari battu - Jardin de la Volière

Samedi 20 et dimanche 21 septembre
Journées européennes du Patrimoine

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 octobre
4e Art-sur-Mauldre - Salle de la Volière (AT2A).

Maquette Chloé Chalmel • **Impression** Agence Créatis • Imprimé sur papier 100 % de fibres recyclées. IMPRIM'VERT® **Directrice de la publication** Françoise Chancel • **Rédaction** Équipe Municipale